

L'an deux mille dix-huit, le onze décembre à quinze heures, le Bureau Syndical, régulièrement convoqué en date du quatre décembre deux mille dix-huit, s'est réuni en session ordinaire à Sahune, sous la Présidence de Claude AURIAS :

Délégués présents(es)

Nombre de délégués

En exercice : 27

Présents (mini 9) : 17

Nombre de voix

En exercice : 36

Présentes : 22

Exprimées par pouvoirs : 7

Total (mini 19) : 29

Quorum atteint

**1 représentant du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes
(porteur de 2 voix)**

Claude AURIAS

**2 représentantes du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur
(porteuses de 2 voix)**

Eliane BARREILLE, Jacqueline BOUYAC

**1 représentante du Conseil départemental de la Drôme
(porteuse de 2 voix)**

Corinne MOULIN

**1 représentant du Conseil départemental des Hautes-Alpes
(porteur de 2 voix)**

Gérard TENOUX

**12 représentants des communes, EPCI et villes-portes
(porteurs chacun d'1 voix)**

Marcel BAGARD, Christian BARTHEYE, Sébastien BERNARD, Philippe CAHN, Rosy FERRIGNO, Marc GUERIN, Dominique GUEYTTE, Valery LIOTAUD, Jean-Jacques MONPEYSSEN, Éric RICHARD, Michel ROLLAND, Christelle RUYSSCHAERT.

Délégués excusés ayant donné pouvoir :

Pierre COMBES à Sébastien BERNARD, Marie-Pierre MONIER à Philippe CAHN, Marlène MOURIER à Claude AURIAS, Roland PEYRON à Éric RICHARD, Pascale ROCHAS à Michel ROLLAND.

Délégués excusés

Pierre-Yves BOCHATON, Myriam HUGUES

Invités présents

Laurent HARO

Sébastien NINON, région Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur

Invités excusés

Evelyne GAUTHIER

Le quorum étant atteint, Monsieur Claude AURIAS déclare la séance ouverte à 15 heures.

Madame Eliane BARREILLE est nommée secrétaire de séance.

Objet : Education au territoire et à l'environnement 2019-2020

Le Président expose :

Conscient de l'importance de l'éducation à l'environnement et au territoire dans le cadre d'un projet de Parc naturel régional, le Parc naturel régional des Baronnies Provençales a soutenu et engagé de nombreuses actions depuis 2009 à destination des enfants et jeunes, durant le temps scolaire mais également périscolaire ou extra-scolaire.

A partir de 2013, un programme pédagogique annuel a permis la réalisation de nombreux projets au sein des écoles maternelles et primaires du territoire. Ce programme s'est étoffé en 2015-2016 suite au classement du Parc : ces ateliers éducatifs financés par le Parc se sont avérés parfaitement complémentaires aux apports des enseignants en s'intégrant aux projets d'écoles.

Depuis le début d'année 2015, le volet scolaire de la mission Education au territoire concerne également les Collèges et les Accueils Collectifs de Mineurs (les centres de loisirs et de vacances).

En 2017, ce sont les offres pédagogiques pour les écoles élémentaires des Villes-portes du Parc qui ont été mises en place grâce à l'appel à projets « Passeport Baronnies provençales ».

Pour l'année scolaire 2019-2020, il est proposé de poursuivre le programme pédagogique « scolaire » à destination des élèves du premier et du second degré sous la forme d'appels à projets permettant d'être au plus près des attentes et besoins des équipes enseignantes locales.

Les Accueils de Loisirs seront également de nouveau sollicités dès septembre 2019 à travers un appel à projets concernant les thématiques de découverte des patrimoines et/ou d'éco-citoyenneté.

Il est proposé de poursuivre l'animation du réseau d'acteurs éducatifs par l'organisation de deux temps de rencontres annuelles (Groupe Education du Parc), par la parution du « Petit Baronnard » (bulletin de liaison entre acteurs éducatifs du territoire édité en septembre 2020) et la poursuite de la conception du « Kit coopératif de découverte des Baronnies provençales ».

Il est proposé de poursuivre le soutien au réseau éducatif local (intervenants « environnement et territoire, animateurs TAPs, etc.) par le biais d'un programme de formations thématiques adaptées aux besoins du public et aux spécificités des Baronnies provençales.

Il est proposé enfin de répondre aux attentes de la Région SUD-Paca qui, dans le cadre de l'action 100 de son plan Climat, souhaiterait développer des dispositifs d'accueil éducatifs pour les lycéens de la Région dans les Parcs naturels régionaux.

Afin de mener l'ensemble de ces actions sur la période 2019-2020, le Président propose de solliciter les partenaires financiers selon le plan de financement suivant :



DEPENSES	Montant (€TTC)	RECETTES	Montant (€)
PROGRAMME PEDAGOGIQUE 2019,2020 (Communes adhérentes et villes-portes du Pavo)	55 000	Région Auvergne-Rhône-Alpes	30 000
Ecoles primaires (Parc et Villes-portes) 39 500€			
Collèges – MFR 7 000 €			
Centres de loisirs et de vacances 8 500 €			
Action 100 – Lycées Sud-Paca	15 000	Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur (dont Action 100 – Lycées)	40 000
Animation et structuration du réseau éducatif local (formations, ressources, kit pédagogique, Petit baronnard...)	8 500	Département de la Drôme	10 000
Frais de mission et d'animation	1 500		
Animation et coordination du programme Education à l'environnement et au territoire 2019-2020 - (Chargé de mission PnrBP)	20 000	PnrBP (20 %) Autofinancement	20 000 €
Total	100 000 €	Total	100 000 €

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Bureau Syndical

- **Approuve** la proposition du Président
- **Valide** le plan de financement présenté
- **Autorise** le Président à solliciter toute subvention et à signer tout acte relatif à cette action.

Pour extrait certifié conforme
Aux jour et an susdits

Le Président
Claude AURIAS

